



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 21 décembre 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

**CONVOCAATION**

Date	15/12/2011
Affichage	16/12/2011

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine.

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

**Etaient Représentés :**

CIRIO Raymond pouvoir à FROMM Gérard  
DAERDEN Francine pouvoir à PONSART Marie-Hélène  
MUSSON Pascal pouvoir à MARCADET Didier  
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie  
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia  
ESTACHY Monique pouvoir à ESCALLIER Karine  
FERRUS Christian pouvoir à SIMOND Stéphane

THEME : **PERSONNEL 4**

OBJET : **CREATION D'UN  
EMPLOI SOUS CONTRAT AIDE  
(CAE) POUR LE SERVICE  
CULTUREL**

**Absents-Excusés :**

CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, BRUNET Pascale, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Jacques JALADE.

La ville de Briançon organise régulièrement des expositions. Dans les six mois à venir, deux expositions sont prévues au Centre d'Art Contemporain.

Il apparaît que le travail concernant ces expositions, nécessite un emploi aidé de 20H, car la préparation (recherche d'artistes, déplacements, prise de rendez-vous, négociation des conditions) et la communication (contacts avec les imprimeurs, devis, conception de la maquette) puis le suivi (gestion des ventes, évaluation de la fréquentation) des expositions constitue une part importante du travail à réaliser.

La personne recrutée devra assurer un contact permanent avec le « Pôle Culture », développer des partenariats quand cela est possible et participer à la mise en valeur de la politique culturelle développée par la Ville.

Des compétences en Art Contemporain sont indispensables.

Eu égard à la problématique du chômage de longue durée, qui touche aussi bien les jeunes que les chômeurs, la municipalité a souhaité procéder au recrutement d'un « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi ».

Le contrat géré en relation avec Pôle Emploi sera d'une durée de six mois, du 2 janvier au 30 juin 2012, à raison de 20 heures hebdomadaires, modalités définies par l'arrêté du 10 octobre 2011 du Projet de la Région PACA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la création d'un emploi aidé (CAE) dans le secteur culturel,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

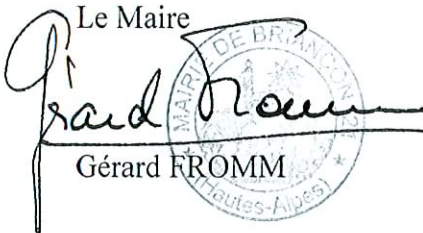

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM  


TRANSMIS LE 23 DEC. 2011

PUBLIÉ LE 23 DEC. 2011

NOTIFIÉ LE